

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 41 \(3\)](#)  
[Item Marie Moret à Auguste Fabre, 20 janvier 1888](#)

## Marie Moret à Auguste Fabre, 20 janvier 1888

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 2 p. (334r, 335r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Auguste Fabre, 20 janvier 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45178>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 janvier 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famelistère

Destinataire [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Lieu de destination 7, rue de Montpellier, Nîmes (Gard)

# Description

Résumé Marie Moret annonce à Fabre le décès de Jean-Baptiste André Godin et lui signale que *Le Devoir* publie un compte-rendu des funérailles. Elle, Émilie et Marie-Jeanne Dallet compatissent avec Fabre qui a perdu son fils. « PS. Les grandes difficultés successorales redoutées de la part d'Émile ne sont plus à craindre ; mais on me presse d'accepter la gérance et j'aurais tant voulu me conserver exclusivement aux publications de mon mari et garder ma liberté de séjour et d'action !! Je suis harcelée par les plus diverses préoccupations. »

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre est signée « Vve Godin ».
- Sur le folio 335r sont copiées la fin de la lettre de Marie Godin à Auguste Fabre du 20 janvier 1888 et la lettre de Marie Moret à Aimé Flamant du 20 janvier 1888.

## Mots-clés

[Décès](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées « Les funérailles », *Le Devoir*, t. 12, n°489, 22 janvier 1888, p. 63-64.  
[En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.12/64/100/860/0/0>, consulté le 21 septembre 2022]

Événements cités [Funérailles de Jean-Baptiste André Godin \(19 janvier 1888, Guise\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 06/12/2023

---

Familière  
10 janvier 1888

Bien cher Monsieur Fabre,

La presse a dû vous  
porter la cruelle nou-  
velle. Le bien-aimé  
compagnon de ma vie  
n'est plus de ce monde.

Nul mot ne peut  
exprimer ma douleur.

Le Doyen vous portera  
le compte-rendu des  
funérailles. Les soins  
les plus pressants et les  
plus multiples joints  
à la douleur et à la  
fatigue m'empêchent  
de pouvoir faire autre

chose que de vous accuser  
réception de votre chère  
lettre d'hier, et de vous  
dire combien nous  
prenons part, Emilie,  
Jeanne et moi, à la  
douleur que vous cause  
la perte de votre fils.

A une autre fois.  
Recevez nos vives  
amitiés et dites-vous  
bien que je suis  
votre toute dévouée

M<sup>re</sup> Gadin

P.S. Les grandes difficultés  
successorales redoutées de  
la part d'Emile ne sont

plus à craindre. mais  
 on me presse d'accep-  
 ter la légalité et  
 j'aurais tout voulu  
 me conserver exclusi-  
 vement aux publica-  
 tions de mon mari  
 et garder ma liberté  
 de séjour et d'action !  
 Je suis harcelée par  
 les plus diverses préoccupations.

Famillistère.  
 20 janvier 1848

Monsieur

Je vous remercie de  
 votre concours à la céré-  
 monie d'hier, et j'ai  
 l'honneur de vous prier  
 de faire tout le possible  
 pour que notre réunion  
 d'inventaire ait lieu mer-  
 credi prochain ; ce qui  
 s'accorderait avec les  
 délais de M. M. Ganault  
 et Boingrier au Parlement.  
 M. Ganault doit vous  
 écrire dans ce même sens.

Monsieur Hamant, notaire.